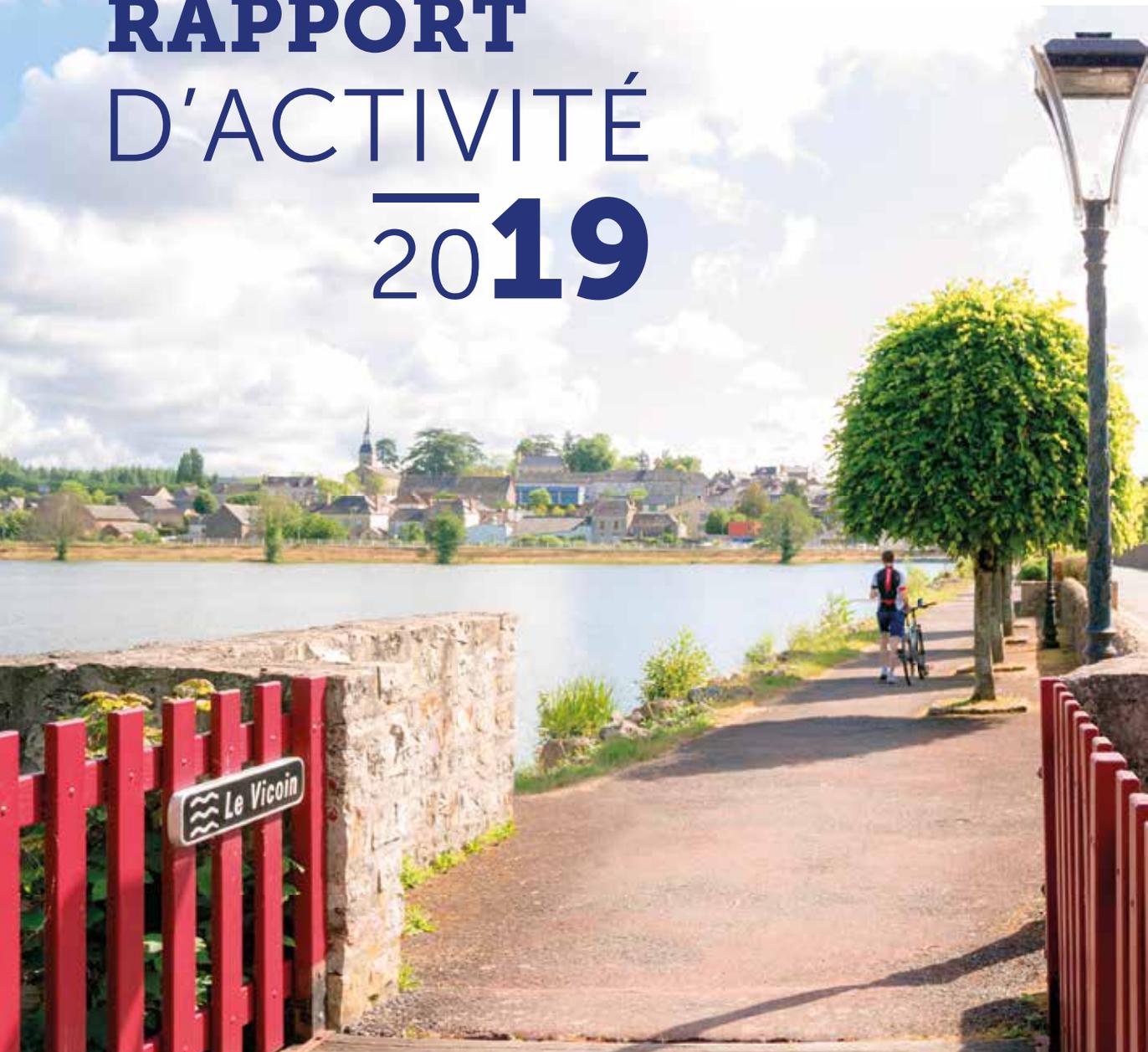




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



AHUILLÉ / ARGENTRÉ / BEAULIEU-SUR-LOUDON / BONCHAMP / LE BOURGNEUF-LA-FORÊT / BOURGON
LA BRÛLLETTE / CHÂLONS-DU-MAINE / CHANGÉ / LA CHAPELLE-ANTHENAISE / ENTRAMMES / FORCÉ
LE GENEST-ST-ISLE / LA GRAVELLE / LAUNAY-VILLIERS / LAVAL / L'HUISSERIE / LOIRON-RUILLÉ
LOUVERNÉ / LOUVIGNÉ / MONTFLOURS / MONTIGNÉ-LE-BRILLANT / MONTJEAN / NUILLE - SUR - VICOIN
OLIVET / PARNÉ-SUR-ROC / PORT-BRILLET / ST-BERTHEVIN / ST-CYR-LE-GRAVELAIS / ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX
ST-JEAN-SUR-MAYENNE / ST-OUËN-DES-TOITS / ST-PIERRE-LA-COUR / SOULGÉ-SUR-OUETTE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

- Directeur de la publication : Benoît LION
- Responsable du service communication externe : Julie JACQUES
- Secrétariat de rédaction : Julie VELLAYOUDOM
- Rédaction : Amélie LE BARS, Carole GERVAIS
- Photographies : Chloé BREHIN, Kevin ROUSCHAUSSE
- Maquette et mise en page : Diabolo, le studio graphique d'Imprim'Services
- Impression : Imprim'Services

Tous droits de reproduction réservés.

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
20**19**

DE LAVAL
AGGLO-
MÉRATION

10

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

- 12 • ÉCONOMIE : FAIRE DE L'AGGLO UNE DESTINATION EMPLOI
- 14 • INNOVATION : DÉVELOPPER LA CRÉATION
- 16 • ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : DIVERSIFIER LA FORMATION ET CONSOLIDER L'OFFRE DE PROXIMITÉ
- 18 • ACCOMPAGNER L'EMPLOI

20

UN TERRITOIRE DURABLE

- 22 • AMÉNAGER ET CONSTRUIRE UN TERRITOIRE RESPECTUEUX
- 24 • HABITAT : AMÉLIORER ET ANIMER LE LOGEMENT
- 26 • TRANSPORT : SE DÉPLACER AUJOURD'HUI VERS DEMAIN
- 28 • COLLECTER, SENSIBILISER, ÉCONOMISER : AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

30

UN TERRITOIRE DE VIE

- 32 • UNE CULTURE VIVANTE ET ENTRAÎNANTE
- 34 • COHÉSION SOCIALE : UNE SOLIDARITÉ AU SERVICE DE TOUS
- 36 • SPORT : FAIRE BOUGER LES LIGNES
- 38 • TOURISME : UNE ESCALE NATURELLE

40

GOVERNANCE & PERFORMANCE

- 42 • MUTUALISATION : UN PREMIER SCHÉMA À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE FUSIONNÉ
- 44 • RESSOURCES : UNE COLLECTIVITÉ SOCIÉTALE ET RESPONSABLE
- 46 • BUDGET : LE CHOIX DE LA CONTINUITÉ DANS UN CONTEXTE TERRITORIAL RENOUVELÉ

ÉDITO

34 communes, un territoire

2019 marque la première année d'un nouveau territoire à 34 communes.

De mois en mois, notre agglomération a œuvré à la concrétisation des projets avec détermination, mais aussi avec responsabilité vis-à-vis des habitants et des enjeux définis dans le projet de territoire, adopté en janvier 2019 par le conseil communautaire.

Ce rapport vous présente dans les pages qui suivent quelques exemples de faits marquants de cette année écoulée pour notre établissement de coopération intercommunale, tels que : le renouvellement du label French Tech, le début du chantier de l'Espace Laval-Mayenne, la première édition des Estivales de Laval Agglo, l'ouverture de la première année des métiers de la santé PluriPass, la signature du contrat de Territoires-Région, la concertation publique sur le Parc Grand Ouest, le lancement du Plan Climat Air Énergie Territorial ou encore l'adoption des deux Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux.

C'est au travers de ces orientations choisies collectivement et dans cette diversité d'actions que Laval Agglomération a montré toute son efficacité. Nous aurons à cœur de rassembler nos forces pour impulser un nouvel élan à cette dynamique communautaire et relever ensemble les défis en matière de transition économique et écologique, d'emploi, de solidarité, de proximité, de coopération et de démocratisation. Et ainsi permettre au-delà d'une restitution lisible et mesurable, une implication de chacun dans nos ambitions communes.



Florian BERCAULT

Président de Laval Agglomération
Maire de Laval

UN TERRITOIRE, DES COMPÉTENCES

En 2019, la nouvelle agglomération de Laval, résultant de la fusion de la Communauté de communes du Pays de Loiron et de Laval Agglomération, représente 38 % de la population du département de la Mayenne, sur lequel elle exerce un rayonnement en termes d'emplois, de services, de commerces et d'animations culturelles et sportives.

LES GRANDES DATES DE L'INTERCO

1963

Création du District urbain de Laval avec 9 communes : Bonchamp-lès-Laval, Changé, Entrammes, Forcé, Laval, L'Huisserie, Louverné, Montigné-le-Brillant et Saint-Berthevin.

1993

La Communauté de communes du Pays de Laval remplace le District, le Syndicat d'études de l'agglomération lavalloise et le Syndicat intercommunal de l'aménagement de Changé-Laval.

1999

Le District du Pays de Loiron devient Communauté de communes du Pays de Loiron. Les services s'installent à la Maison de Pays de Loiron-Ruillé, nouvellement inaugurée.

2001

La Communauté d'agglomération de Laval succède à la Communauté de communes du Pays de Laval.

2002

La collectivité prend le nom de Laval Agglomération.

2014

L'Hôtel communautaire de Laval Agglomération est aménagé, 1 place du Général Ferrié, à Laval.

2019

Laval Agglomération fusionne avec la Communauté de communes du Pays de Loiron, et se compose de 34 communes.

Avec 117 000 habitants, Laval Agglomération est un territoire économiquement solide et volontaire. Le taux de chômage y est nettement inférieur à la moyenne nationale. Son économie est extrêmement diversifiée et il règne sur ce territoire d'innovation un état d'esprit ouvert aux talents et aux projets.

Entre vitalité économique et qualité de vie, sa superficie de 686 km² dispose de nombreux atouts auxquels il s'agit de donner toujours plus d'ampleur.

L'agglomération bénéficie par exemple d'une reconnaissance mondiale dans l'agroalimentaire ou encore dans le domaine de la réalité virtuelle avec le salon international Laval Virtual.

La finalité de l'intercommunalité est de permettre aux 34 communes de s'associer et de mutualiser leurs moyens afin de mener à bien des projets qu'elles ne pourraient porter seules et renforcer l'attractivité du territoire.



LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LAVAL AGGLOMÉRATION



ÉCONOMIE ET EMPLOI

- Action de développement économique
- Zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce
- Développement de l'emploi et de l'insertion professionnelle (PLIE, clauses d'insertion, chantiers d'avenir...)
- Gestion et animation d'espaces de proximité
- Soutien des acteurs de l'insertion professionnelle et participation aux actions publiques

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et schéma de secteur
- Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)
- Zones d'aménagement d'intérêt communautaire
- Construction, gestion et exploitation d'un crématorium
- Infrastructures, réseaux et fournitures de services de communications électroniques
- Optimisation de la couverture du territoire en technologie de l'information et de la communication à Très Haut Débit (THD)
- Syndicat mixte ouvert départemental de communications électroniques « Mayenne Très Haut Débit » sur le territoire de l'ex-Communauté de communes du Pays de Loiron

TRANSPORT ET MOBILITÉ

- Transport public urbain
- Plan global de déplacement
- Observation urbaine
- Mobilier urbain lié aux transports
- Aménagement cyclable
- Réseau de pistes cyclables et/ou parc de stationnement dédié aux vélos
- Aide financière à la création des aménagements cyclables
- Voirie d'intérêt communautaire et parcs de stationnement
- Aménagement et entretien de voirie
- Aménagement et gestion de parcs de stationnement, parkings relais et aires de covoiturage
- Participation aux investissements d'infrastructures routières structurantes d'intérêt national, régional ou départemental

HABITAT

- Équilibre social de l'habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement d'intérêt communautaire
- Actions et aides financières en faveur du logement social
- Réserves foncières
- Action en faveur des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Accueil des gens du voyage et aide à la sédentarisation

SOLIDARITÉ ET SANTÉ

- Politique de la ville
- Diagnostic du territoire et contrat de ville
- Développement urbain, local et d'insertion économique et sociale, prévention de la délinquance
- Programme d'actions du contrat de ville
- Incendie et secours

ESPACES PUBLICS ET ENVIRONNEMENT

- Éclairage public : investissement, maintenance et fonctionnement
- Accessoires de voirie communautaire
- Espaces verts : investissement et entretien
- Bois de L'Huissierie de Laval, site de « La Blancherie »
- Création et aménagement du réseau des chemins de randonnée
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Eau et assainissement
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Cycle de l'eau hors GEMAPI : bassin de l'Oudon, bassin Vicoin-Jouanne et bassin Vilaine-amont
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Éducation à la nature : Centre d'initiation à la nature
- Lutte contre la pollution de l'air
- Lutte contre les nuisances sonores
- Soutien aux actions de maîtrise de demande d'énergie

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

- Enseignement supérieur, vie étudiante, recherche, transfert de technologie et technologie de la réalité virtuelle
- Opérations immobilières destinées aux activités d'enseignement supérieur et de recherche, à la vie étudiante
- Soutien aux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Soutien des initiatives étudiantes
- Participation à la vie des établissements

SPORT

- Gestion des équipements sportifs : piscine Saint-Nicolas, espace aquatique l'Aquabulle, stade Francis-Le-Basser, terrain Louis Béchu, piste d'athlétisme, Centre régional d'éducation formation sport jeunesse Pierre de Coubertin, golf de Laval et de Mayenne, centre d'entraînement des Gandonnières
- Relation avec les sociétés de courses et soutien aux courses hippiques et aux hippodromes
- Soutien au sport de haut niveau national
- Soutien à l'événementiel sportif

CULTURE

- Gestion des équipements culturels : Théâtre de Laval, Théâtre Les 3 Chènes, Conservatoire à rayonnement départemental, le 6par4
- Lecture publique : réseau LA Bib
- Organisation et financement de l'enseignement artistique en matière de musique, danse, théâtre et arts visuels dans le cadre du Conservatoire communautaire à rayonnement départemental

TOURISME

- Promotion du tourisme
- Gestion des équipements touristiques : aires de camping-car, lieu-dit avec équipements, terrain de camping, halte fluviale, pontons, le bateau « Vallis Guidonis », le petit train touristique

POLITIQUES CONTRACTUELLES

2019 EN IMAGES



EMPLOI CAP SUR LE RECRUTEMENT

La 4^e édition de la Semaine Laval Emploi s'est achevée le 18 octobre. Parmi les thématiques phares de cette année : le recrutement, la mobilité professionnelle, les rencontres entre entreprises et chercheurs d'emploi et la promotion des métiers porteurs.

Les incontournables Rendez-vous de l'emploi du jeudi proposaient un job-dating pour rencontrer 120 entreprises locales et répondre à 700 offres d'emploi. Au fil des ans, le programme de la Semaine Laval Emploi s'étoffe pour répondre aux besoins des habitants.

>> **Page 18**



TRANSPORT VÉLA, UN NOUVEAU SERVICE QUI ROULE !

Le 16 septembre 2019, les 50 premiers vélos électriques en location longue durée, « VéLA », ont été remis à leurs utilisateurs. En encourageant la pratique du vélo, grâce à une location de six mois ou un an, Laval Agglo poursuit sa politique ambitieuse en matière de mobilité.

>> **Page 26**



AMÉNAGEMENT VISITE DU FUTUR ESPACE LAVAL-MAYENNE

Le mercredi 29 mai 2019, les maires et conseillers communautaires, conviés par le Conseil départemental, ont parcouru le chantier d'envergure de l'Espace Laval-Mayenne. Ils ont ainsi pu découvrir les futurs aménagements intérieurs et extérieurs grâce à une visite commentée par Yves Arnod, architecte du cabinet Hérault Arnod Architectures.

Situé seulement à quelques minutes de la gare de Laval, l'Espace Laval-Mayenne sera un lieu emblématique et innovant entièrement dédié aux événements professionnels, sportifs et culturels. Il sera complété par un vélodrome, une aire de grands jeux et un parking public.



HABITAT LE SÉMAPHORE, UNE RÉSIDENCE À ÉNERGIE PASSIVE

Le 3 octobre 2019 était inauguré Le Sémaphore, dans le quartier des Fourches, à Laval. Construite par Mayenne Habitat, cette résidence est le tout premier immeuble social à énergie passive : ses 20 appartements T2 et T3 ne nécessitent pas de système de chauffage. La chaleur dégagée associée à l'ensoleillement suffit à répondre aux besoins et se maintient grâce à une isolation performante.

>> Page 24



SPORT ÉPREUVES COMBINÉES D'ATHLÉTISME

La compétition s'est déroulée au stade L'Aubépin à Laval, les 15 et 16 juin 2019. Le Stade lavallois section athlétisme était en charge de l'organisation de ce championnat national. 128 athlètes parmi les meilleurs français ont concouru afin de décrocher leur billet pour les championnats d'Europe en Suède. Durant le week-end, les hommes ont disputé les épreuves de décathlon (100 m, saut en longueur, disque, lancer de poids, saut à la perche, 400 m, 110 m haies, saut en hauteur, lancer de javelot et 1 500 m) et les femmes celles de l'heptathlon (100 m haies, saut en hauteur, lancer de javelot, lancer de poids, 200 m, saut en longueur et 800 m).

>> Page 36

UN TERRITOIRE ATTRACTIF





P 12 •
Économie

P 14 •
Innovation

P 16 •
Enseignement
supérieur,
recherche

P 18 •
Emploi

ÉCONOMIE : FAIRE DE L'AGGLO UNE DESTINATION EMPLOI



Mission attractivité : aller chercher des compétences

2019,
EN CHIFFRES

37

prêts d'honneur
accordés en 2019
pour un montant global
de

291 000 €
soit

306

prêts actifs
fin 2019
pour un encours de

1,89 M€

14

projets immobiliers
soutenus en 2019

930 000 €
de subventions
attribuées

La mission « attractivité des compétences » consiste à promouvoir les offres d'emploi et le territoire, accompagner la mobilité, fidéliser les nouveaux arrivants et favoriser la « désirabilité » des entreprises. La Mayenne bénéficie d'un taux de chômage très bas (5,6 %), soit l'un des plus faibles de France. Par conséquent, le nombre de candidats potentiels est insuffisant pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises. À travers cette démarche d'attractivité, Laval Économie incite des personnes extérieures au département à venir y travailler et s'y installer. En 2019, 255 personnes ont ainsi été accompagnées à la mobilité vers le territoire et 56 nouveaux habitants, à la recherche d'emploi. Attirer les

médecins et fidéliser les internes est aussi un objectif de Laval Économie.

Afin de rendre les entreprises plus attractives, l'agence de développement économique de Laval Agglomération cherche à recruter différemment pour faire venir des candidats d'autres territoires. Pour capter les meilleurs talents, elle est particulièrement attentive aux attentes des salariés. En 2019, 28 entreprises ont participé à 7 Ateliers RH et 10 entreprises se sont inscrites au « LabRH ». Ces initiatives, qui visent à travailler l'attractivité et la notoriété du territoire, sont le fruit d'une responsabilité collective au cœur de laquelle Laval Économie déploie toute son énergie et sa créativité.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Salon du travail : une première présence efficace

Les 17 et 18 janvier 2019, l'agence Laval Économie a installé son stand « Travailler et vivre » au salon du travail et de la mobilité professionnelle à Paris.

Lors de cette 5^e édition, ce rassemblement unique en France a réuni près de 30 900 visiteurs autour des thématiques liées à l'emploi et au recrutement. Au-delà de l'objectif qui visait à valoriser les entreprises du territoire en offrant de nouvelles opportunités de recrutement, la principale mission de cette présence consistait à faire découvrir le territoire lavallois comme une destination emploi au cadre de vie privilégié. Pour ce faire, Laval Économie a élaboré un stand à l'ambiance moderne et champêtre, où les visiteurs pouvaient s'immerger directement dans les paysages de leur future vie grâce à la réalité virtuelle, une autre facette attractive de l'agglomération. En plus d'attirer de nouvelles compétences, il s'agissait aussi de promouvoir le service d'accompagnement très complet proposé par la collectivité. Un objectif atteint puisqu'en deux jours, 450 CV ont été recueillis par l'équipe de Laval Économie.



C'EST DURABLE

Le Parc Grand Ouest en phase active

Depuis la décision de l'État, fin 2018, autorisant la création d'un échangeur autoroutier à Argentré, Laval Agglo a engagé un ensemble d'actions permettant au Parc Grand Ouest d'entrer dans une phase décisive et concrète de lancement. L'année 2019 a été consacrée, pour l'essentiel, à la concertation publique de juillet à décembre, accompagnée de temps de participation physique et numérique. Des réunions publiques et des ateliers citoyens ont eu lieu dans trois communes directement concernées (Argentré, Bonchamp-lès-Laval et Lourné) et un atelier dédié aux acteurs économiques a été organisé. Chaque citoyen a pu donner son avis sur la plateforme web, www.colidee.com, qui a permis de recueillir 240 contributions. La concertation publique s'est achevée par une réunion publique de bilan le 6 janvier 2020 et par une approbation du Conseil communautaire en février.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le retail park à Saint-Berthevin

Après le déplacement et l'ouverture en 2017 de Leroy Merlin sur l'ex-site du Parc Expo à Saint-Berthevin, la friche laissée vacante a fait l'objet d'un programme ambitieux sur environ 10 000 m² : un retail park nouvelle génération, inauguré en 2019. Il accueille de nombreuses enseignes habituellement présentes en périphérie : Boulanger, StokOmani, Easy Cash, L'incroyable, Black Store, Le Comptoir d'Alice, Jules & John. Pour soutenir l'ouverture de ces enseignes, Laval Économie a été mobilisée en particulier pour accompagner les recrutements et les mobilités qui se sont avérés nécessaires.

SUR LE VIF

L'opération « ma boutique à l'essai »

L'opération en cours de déploiement au plan national, « Ma boutique à l'essai », a été lancée officiellement le 7 octobre 2019 par Laval Économie. Son concept : permettre à un porteur de projet commercial de pouvoir le tester pendant un an dans des conditions privilégiées. Un local à loyer modéré est mis à sa disposition pour une durée de 6 mois, renouvelable une fois. Deux emplacements ont été sélectionnés, rue des Orfèvres et rue du Val de Mayenne, et un appel à candidatures a été lancé en décembre 2019. Les porteurs de projet bénéficient également d'un pack d'accompagnement (formation, élaboration d'un prévisionnel, suivi des comptes, prêt à taux zéro %...), offert par les partenaires. Ce dispositif est appelé à se développer dans d'autres communes de l'agglomération.

INNOVATION : DÉVELOPPER LA CRÉATION



Nouvelle labellisation French Tech : l'union fait la force

Label officiel attribué par les autorités françaises à des pôles métropolitains reconnus pour leur écosystème de start-up, French Tech est également une marque commune utilisable par les entreprises innovantes françaises. Déjà labellisée en 2016, Laval s'est vu décerner le titre de « Communauté French Tech » le 3 avril 2019, par le secrétaire d'État en charge du Numérique, Cédric O. La ville fait partie des 38 communautés distinguées en France, et ce pour une durée de trois ans renouvelables. Cette labellisation récompense le territoire pour ses entreprises innovantes en matière de

réalité virtuelle et augmentée. Gys et Easycom s'étaient déjà investies pour que la ville obtienne la première distinction. Dans la continuité cohérente du projet visant à mettre en avant le dynamisme des entreprises locales, les entrepreneurs ont uni leurs forces pour se dresser en véritable communauté mayennaise et ainsi développer leur réseau économique. Avec une cinquantaine de start-up impliquées, parmi lesquelles l'Effet papillon, Inod, HRV ou Soyooz, la labellisation démontre l'envergure de l'implication des entreprises sur le territoire.



2019,
EN CHIFFRES

21^e

édition du salon
Laval Virtual

9 000 m²

de surface d'exposition

5 jours

(du 20 au 24 mars 2019)

300

exposants

20 000

visiteurs

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Laval Virtual, édition 2019

La 21^e édition de Laval Virtual s'est tenue
du 20 au 24 mars 2019 à la salle polyvalente de Laval.

Les 300 exposants d'une cinquantaine de nationalités différentes ont attiré et fasciné près de 20 000 visiteurs cinq jours durant. Place d'abord aux professionnels les trois premiers jours. Des représentants des grands groupes comme Microsoft, Magic Leap, Barco ou la NASA avaient fait le déplacement pour rencontrer les différents acteurs des nouvelles technologies françaises et faire partager leur expertise durant les « journées B2B ». Sur 9 000 m² de surface d'exposition, les entreprises ont pu présenter leurs nombreuses innovations dans le domaine de la réalité virtuelle et augmentée. Les deux jours suivants, le salon était ouvert aux particuliers pour remplir sa mission pédagogique auprès du grand public. De nombreux prix ont été décernés au cours des Laval Virtual Awards récompensant des projets éclectiques comme le simulateur en réalité virtuelle qui améliore les conditions de travail en prenant en compte l'ergonomie des postes de travail, grâce à des tests visuels (HRV), ou « inodView » qui permet aux professionnels de l'immobilier de faire visiter leur projet avant construction.



C'EST DURABLE

CCSTI, deux expos

L'exposition « Clock, les horloges du vivant », premier projet d'envergure nationale qui présente au grand public les résultats de la recherche contemporaine sur les rythmes biologiques, a attiré 3 008 visiteurs, du 17 novembre 2018 au 3 mars 2019, autour de cinquante propositions interactives. Le deuxième temps fort de l'année, « Mondo Minot » se tenait du 6 avril au 3 novembre 2019 au centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI). Adressée à un public non lecteur de 2 à 7 ans, cette exposition « porte ouverte » sur le monde des rêves a réuni 10 922 curieux, 92 classes et 47 groupes extrascolaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Village by CA, un hôtel d'entreprises

Cofondé par le Crédit Agricole, Laval Mayenne Technopole (LMT) et Laval Économie, le Village by CA Laval, qui a ouvert l'été dernier, au sein de La Licorne, s'inscrit dans la continuité de l'accompagnement des entreprises innovantes sur le territoire. Réseau connecté au niveau national, le Village by CA offre la possibilité aux start-up de développer leur affaire en étant mis en relation avec des clients potentiels et des investisseurs.

Vladimir Chabrun est le maire du Village et il mise sur les filières d'excellence, telles que la réalité virtuelle et augmentée, pour se distinguer des 30 autres Villages (588 start-up et 486 partenaires) que compte la France. Le Village accompagne six start-up dans leur développement commercial dont L'Effet Papillon et Inod.

SUR LE VIF

UPI, l'incubateur lanceur de start-up

L'incubateur UPI, créé par Laval Mayenne Technopole (LMT), a fêté ses 10 ans le 23 mai 2019 aux Ondines, à Changé. Durant cette décennie, 104 projets ont été portés pour soutenir le développement local d'entreprises innovantes soit une dizaine de projets sélectionnés chaque année. Le comité a permis la création de 86 entreprises grâce à l'investissement de 25 M€ de financement. Les start-up Homycat, HRV, Soyooz, Lexistems, Néolix et Izysolution ont été mises à l'honneur pour leurs propositions innovantes devant près de 500 invités.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : DIVERSIFIER LA FORMATION ET CONSOLIDER L'OFFRE DE PROXIMITÉ



Ouverture d'une première année de médecine à Laval

2019,
EN CHIFFRES

5 000
étudiants

sur Laval Agglomération
soit une progression de

+1 000
étudiants

entre 2008 et 2019

Les **3 établissements**
qui comptent les effectifs
les plus importants :

l'IUT avec

697 étudiants

l'ESTACA avec

670 étudiants,

l'ESIA avec

507 étudiants.

Ils étaient 40 cette année (dont 38 Mayennais) à s'être inscrits en première année commune aux études de santé à Laval. Ce parcours de formation de l'Université d'Angers, permettant d'accéder aux études de santé (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie, kinésithérapie et ergothérapie), a été déployé à Laval en septembre 2019, en collaboration avec l'Université du Mans. Il s'agit d'un dispositif expérimental censé rendre le département plus attractif d'un point de vue médical en donnant envie aux étudiants d'exercer en Mayenne. Ces derniers suivent leurs cours par vidéo-transmission à la Maison de l'Autonomie, dans

l'amphithéâtre Jean Monnet. Laval Agglomération cofinance à hauteur de 25 000 euros, avec le Département, le fonctionnement de cette formation. Une secrétaire est chargée d'assurer le lien entre les campus de Laval, d'Angers et du Mans. Des professeurs assurent également des cours en présentiel avec de petits groupes. Ce projet s'inscrit dans le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de Laval Agglomération, dont les signataires sont l'Université du Mans, la Région des Pays de la Loire, le Département de la Mayenne et Laval Agglomération. À terme, ce dispositif PLURIPASS a pour objectif d'attirer 80 étudiants.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Un nouveau contrat pour l'ESIEA

Laval Agglomération et le Conseil départemental de la Mayenne ont cosigné un nouveau contrat afin de concrétiser, à compter du 1^{er} juillet 2019, le programme d'actions retenu pour assurer le développement et la pérennité des activités d'enseignement et de recherche de l'ESIEA (école d'ingénieurs en informatique) sur son site de Laval.

Ce nouveau cadre donne à l'école un positionnement cohérent pour l'ensemble de ses activités. Il permet le renforcement mutuel de la formation et de la recherche, facilite leur développement, et leur ancrage fort avec le champ professionnel.

L'objectif est d'accompagner l'ESIEA sur l'affermissement de son offre de formation, en renouvelant son projet pédagogique, par une approche par compétences et la construction, par chaque étudiant, d'un parcours qui associe cursus académique, expériences professionnelles et autres activités. D'autre part, l'ESIEA veut aussi augmenter la notoriété de ses activités de recherche afin d'atteindre un potentiel suffisant pour accélérer une démarche structurée à l'environnement académique tant national qu'international.



L'ESIEA



Bibliothèque universitaire

C'EST DURABLE

L'ESTACA s'agrandit

15 millions d'euros vont être investis par Laval Agglo, le Département de la Mayenne, la Région des Pays-de-la-Loire et l'école d'ingénieurs pour financer le développement du campus Ouest de l'ESTACA, école d'ingénieurs spécialisée dans les transports et les mobilités. Forte de sa réputation et d'un constant besoin d'ingénieurs en France, l'ESTACA compte doubler sa surface en ajoutant 6 400 m² aux 5 800 m² de locaux actuels. La stratégie du groupe s'articule autour de trois axes de développement : la formation, la recherche et l'international qui pourraient permettre de doubler les effectifs dans les cinq années à venir. Afin d'être présente sur l'ensemble des filières de transports, l'école étudie également l'ouverture d'une filière navale, seule corde manquant à son arc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un campus à Changé

Le campus rejoint le parc universitaire à proximité du Laval Virtual Center, des écoles d'ingénieurs et de l'université du Maine. Depuis le 14 novembre 2019, de nouveaux locaux de 850 m² ont été inaugurés à Changé pour accueillir les quelque 200 étudiants, ainsi que les 40 intervenants et formateurs des trois écoles supérieures : l'After, l'Ipac Bachelor Factory et Win. Modules colorés pour égayer la salle de cours, espace de coworking et lieux de convivialité..., tout est réuni pour mener les étudiants à l'emploi et à la réussite dans les entreprises.

SUR LE VIF

Forum de l'enseignement supérieur et des métiers

C'est « LE » rendez-vous des jeunes en quête de leur orientation pré-bac ou post-bac. En 2019, il s'est déroulé du vendredi 18 au samedi 19 janvier 2019 à l'hippodrome de Bellevue-la-Forêt, à Laval. Depuis une quinzaine d'années, ce forum a pour objectif d'aider notamment les jeunes dans leur orientation grâce à des informations sur les métiers et les formations proposés. Il s'adresse également à toute personne souhaitant bénéficier d'une nouvelle orientation. Chaque année, cette manifestation attire près de 10 000 visiteurs, autour de 90 exposants et 20 pôles métiers représentés.

ACCOMPAGNER L'EMPLOI



La semaine Laval Emploi 2019

Recrutement, mobilité professionnelle, orientation des jeunes, rencontres entre les entreprises et les chercheurs d'emploi, promotion des métiers porteurs étaient au cœur de la 4^e édition de la Semaine Laval Emploi, qui s'est déroulée du 14 au 18 octobre 2019. La vocation de cet événement, organisé par le service Emploi de Laval Agglo, est de mettre à l'honneur l'économie mayennaise et les filières porteuses afin que chaque participant trouve des réponses en matière d'emploi. La soirée d'ouverture a été lancée au Laval Virtual Center. Plusieurs conférences et ateliers ont ensuite été organisés sur différents sites de la ville, articulés autour de plusieurs thématiques liées

à l'emploi : rencontrer des recruteurs, chercher un emploi, se préparer à un entretien ; changer de métier, s'orienter, se reconverter ; créer son emploi, obtenir un complément de revenus, entrepreneuriat ; découvrir les métiers porteurs. Durant ces cinq jours, des rendez-vous individuels ont également été proposés pour permettre à chacun de briguer une des 750 opportunités d'emploi et de formation. Cette semaine a mobilisé 170 entreprises et 80 partenaires, soit l'ensemble des acteurs de l'emploi, de la formation et du développement économique du territoire et de la région. Près de 3 100 personnes ont participé à cette opération.



2019,
EN CHIFFRES

5 407
visites

ont été réalisées
dans les

6

espaces emploi

de Laval Agglomération.

Suite à la fusion entre Laval Agglomération et le Pays de Loiron, l'espace emploi de Loiron-Ruillé a été intégré dans le réseau des espaces emploi du territoire.

42

sessions

de recrutement
ont été organisées.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Accueil des fonctionnaires de la DGFIP

La ville de Laval a été retenue pour accueillir des services de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) actuellement localisés en Île-de-France ou dans de grandes métropoles.

Un appel à candidatures avait été lancé le 17 octobre 2018 auprès des collectivités locales intéressées pour accueillir des agents de la DGFIP. À travers la voix de son maire, la ville de Laval s'est montrée favorable au projet de transfert de services de l'État vers des territoires ruraux et péri-urbains. Un dossier de candidature a donc été envoyé en ce sens au ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin. La situation sociale et économique du territoire, son attractivité, la qualité des solutions immobilières proposées et les conditions d'accueil des agents des Finances publiques figuraient parmi les critères de sélection retenus. Laval Agglomération a mis en avant son dynamisme économique favorable, ses actions d'envergure pour attirer et fidéliser les compétences par le biais des personnels recherchés par le tissu économique local, l'attractivité de son territoire afin de légitimer sa candidature accompagnée d'une offre de services complète et adaptée. La collectivité s'inscrit dans la liste des 50 sélectionnés qui présentent « *toutes les caractéristiques recherchées pour accueillir les services de la DGFIP* ». Les opérations de localisation en province des agents volontaires débuteront en 2021.



C'EST DURABLE

Les chantiers d'avenir

Ce dispositif a pour objectif de mettre en situation de travail et de former des jeunes très faiblement qualifiés. Pour ce faire, deux orientations ont été soutenues par le service Emploi de l'agglomération : identifier et proposer à des jeunes de travailler sur des chantiers répondant à des objectifs pédagogiques cohérents, apporter aux jeunes, en complément des chantiers, un accompagnement personnalisé ciblant l'insertion professionnelle après chantier.

Au cours de l'année 2019, 16 personnes éprouvant des difficultés d'insertion ont été recrutées par Laval Agglomération dans le cadre du dispositif Chantier d'avenir.

Au 31 décembre 2019, 16 personnes sont salariées dans le cadre de ce projet, 11 chantiers ont été réalisés au cours de l'année 2019 et 55 % des publics accueillis ont pu retrouver un emploi à l'issue de leur contrat.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le dispositif PLIE

Le Plan Local d'Insertion par l'Économie (PLIE) propose un accompagnement renforcé aux personnes durablement exclues du marché de l'emploi. Compte tenu de la fusion entre Laval Agglomération et la Communauté de commune du Pays de Loiron, le territoire d'intervention du PLIE a été élargi en 2019 et 209 personnes sont ainsi entrées dans le dispositif ; 110 ont retrouvé un emploi durable (contrats de travail CDI et CDD > 6 mois). En moyenne, 400 personnes suivent ce parcours sur l'année ; 615 contrats de travail sont signés et 225 entrées en formations sont comptabilisées.

SUR LE VIF

Le site laval-emploi.fr a 5 ans

Depuis cinq ans, le site dédié à l'emploi mis en place par Laval Agglo accompagne les demandeurs d'emploi dans leurs démarches. Consulter des offres, déposer une offre sont autant d'outils accessibles en un clic aux recruteurs comme aux demandeurs. Le portail propose ses « actualités » afin que les candidats puissent être informés des différentes manifestations autour de l'emploi comme les sessions de recrutement et l'onglet « Laval et moi » permet à chacun de personnaliser sa recherche. En 2019, plus de 22 000 offres ont été publiées sur le site pour des emplois localisés sur les communes de l'agglomération, soit un nombre d'offres en hausse de près de 8 % par rapport à l'année précédente. Au total, 74 000 visites ont été comptabilisées dont plus de la moitié proviennent d'autres territoires.

UN TERRITOIRE DURABLE





P 22 •
Aménagement,
urbanisme

P 24 •
Habitat

P 26 •
Transport

P 28 •
Environnement,
espaces publics

AMÉNAGER ET CONSTRUIRE UN TERRITOIRE RESPECTUEUX



Un territoire, deux Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi)

2019,
EN CHIFFRES

Le service commun du
droit des sols (ADS) a
instruit :

908 permis
de construire,

15 permis
d'aménager,

1 259 déclarations
préalables de travaux
et

37 permis
de démolir.

Pour le RLPi, le service
commun du droit des
sols (ADS) a instruit

104
demandes
d'autorisation
préalable d'enseigne.

2019 a été marquée par l'aboutissement de deux chantiers de taille avec, lors d'une séance du 16 décembre 2019, l'approbation par le Conseil communautaire du PLUi de Laval Agglomération et du PLUi du Pays de Loiron. Au cours de cette année, le travail a consisté à apporter les ultimes modifications aux différentes pièces composant ces documents réalisés en étroite collaboration avec les élus des deux territoires depuis 2016. Cette période a aussi été le moment de soumettre ces projets aux Personnes Publiques Associées et à la population dans le cadre de deux enquêtes publiques.

À partir d'un projet de territoire commun (celui du Projet d'Aménagement

et de Développement Durables – PADD du Schéma de Cohérence Territorial – SCoT) traduit et précisé pour s'attacher plus parfaitement aux spécificités propres des deux anciennes entités territoriales, les PLUi portent les nouvelles réglementations qui s'appliqueront au cours des dix prochaines années à toutes les autorisations d'urbanisme. Celles-ci se veulent préservatrices de l'environnement et du monde rural mais également au service d'une attractivité nourrie par des objectifs de croissance démographique, économique, résidentielle en parfaite adéquation avec la réalité d'un territoire désormais réuni.

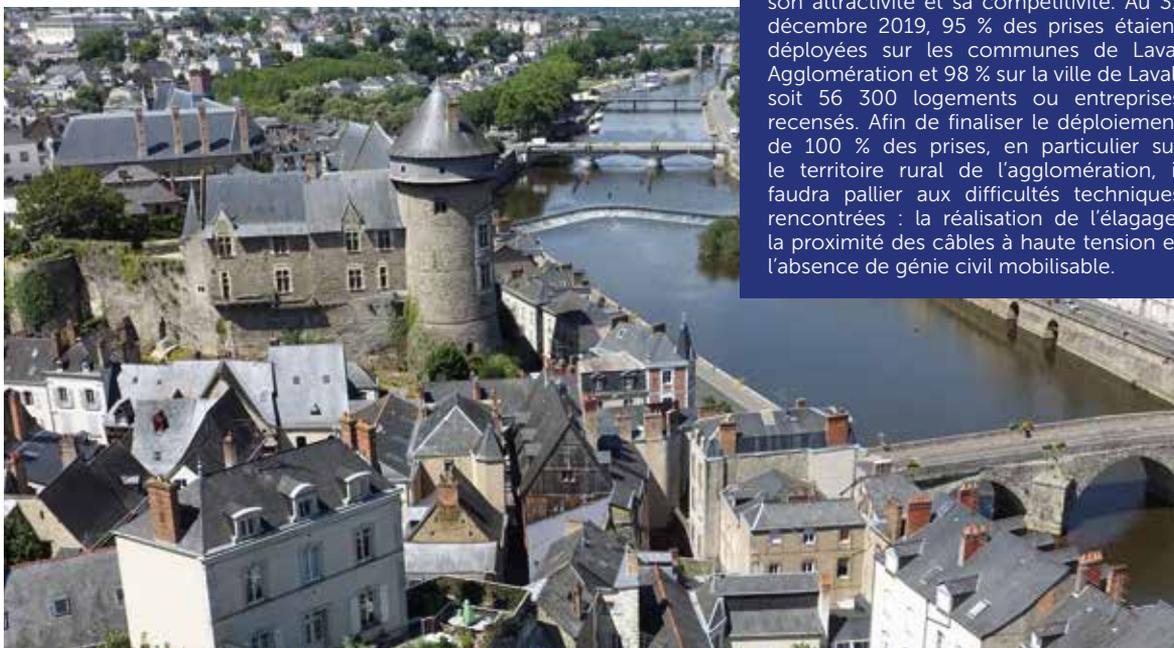


UN TERRITOIRE DURABLE

Une nouvelle réglementation locale pour les publicités

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi), document de planification à l'échelle intercommunale de la publicité extérieure, réglemente les enseignes, les pré-enseignes et les publicités. Il a pour objectif d'intégrer la publicité dans un projet urbain, de protéger le cadre de vie, de contrôler l'implantation des enseignes et des publicités. Le RLPi a pour ambition de construire un projet cohérent à l'échelle intercommunale et de s'adapter aux réalités locales. Il permet d'avoir une réflexion sur les paysages, la qualité des entrées de ville, etc.

Le Conseil communautaire a approuvé le RLPi le 16 décembre 2019. Ce document réglemente à partir du 1^{er} janvier 2020 l'ensemble des dispositifs de publicité extérieure, pré-enseignes et enseignes sur les 20 communes de l'ancienne Laval Agglomération. À compter de cette date, l'ensemble des dispositifs ne respectant pas cette nouvelle réglementation auront deux ans (pour les publicités et les pré-enseignes) et six ans (pour les enseignes) pour se mettre en conformité. Suite à la fusion de Laval Agglomération et du Pays de Loiron, les élus ont acté une nouvelle étude devant permettre l'élargissement à l'ensemble du nouveau territoire d'une réglementation commune en matière de publicité extérieure.



C'EST DURABLE

Un crématorium à Laval

Le futur crématorium de Laval, second du département (le premier est à Mayenne), devrait être mis en service à l'automne 2020. Situé à proximité du jardin des souvenirs et intégré au cimetière arboré des Faluères, dans la zone des Bozées, cet équipement se construit sur une parcelle d'environ 1,5 ha cédée par la ville de Laval. Laval Agglo a délégué la gestion du site, dont la première pierre a été posée jeudi 10 octobre 2019, à l'entreprise de pompes funèbres OGF, leader sur le marché français des services funéraires. Le coût des travaux s'élève à 2,4 M€.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Élargissement du service instruction droit des sols

Le service des autorisations du droit des sols (service ADS) vise à vérifier la conformité des projets avec les réglementations en vigueur sur le territoire et à fournir des propositions de décisions à la commune. Afin de prendre en compte la fusion entre la Communauté de communes du Pays de Loiron et la Communauté d'agglomération de Laval, 14 nouvelles communes ont pu adhérer, au 1^{er} janvier 2019, au service commun ADS. Seule la commune de Beaulieu-sur-Oudon, n'ayant pas de document communal d'urbanisme, ne bénéficiait pas de convention de prestation. Son adhésion est effective depuis janvier 2020.

SUR LE VIF

Laval Agglo, 100% Très Haut Débit (THD)

Laval Agglomération arrive au terme du déploiement du THD, renforçant ainsi son attractivité et sa compétitivité. Au 31 décembre 2019, 95 % des prises étaient déployées sur les communes de Laval Agglomération et 98 % sur la ville de Laval, soit 56 300 logements ou entreprises recensés. Afin de finaliser le déploiement de 100 % des prises, en particulier sur le territoire rural de l'agglomération, il faudra pallier aux difficultés techniques rencontrées : la réalisation de l'élagage, la proximité des câbles à haute tension et l'absence de génie civil mobilisable.

HABITAT : AMÉLIORER ET ANIMER LE LOGEMENT



Signature de la 3^e convention générale de la Délégation de Compétences des Aides à la Pierre (DCAP) 2019-2024

En 2019, la 3^e Délégation de Compétences des Aides à la Pierre (DCAP) a été signée avec l'État pour six ans sur les 34 communes de l'agglomération. Sur la base de ce projet pluriannuel, Laval Agglo peut délivrer les agréments des opérations de logement social : Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI), Prêt Locatif à Usage Social (PLUS), Prêt Locatif Social (PLS) et de location accession (PSLA), prendre les arrêtés de subvention au nom de l'État, notifier les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) aux particuliers et signer les conventions APL.

Cette DCAP définit un objectif de production de 1 100 logements locatifs sociaux et 390 logements en PSLA pour le parc public. Pour y parvenir, l'État réserve une dotation de 2 M€ (+26 M€ d'aides indirectes) quand Laval Agglo y affecte environ 6 M€.

Pour l'amélioration des logements du parc privé, l'ANAH a alloué un montant de plus 6 M€ pour six ans ce qui devrait permettre la réhabilitation de plus de 1 200 logements sur le territoire. Laval Agglo a réservé environ 3 M€ de crédits pour aider les particuliers dans leur projet de rénovation.



2019,
EN CHIFFRES

Dans le parc public :

142

logements sociaux

et **58**

en accession sociale
à la propriété ont été
agréés et subventionnés
à hauteur de

329 025 €

par l'État et

795 500 €

par Laval Agglomération,
générant environ

17,5 M€

de travaux.

Dans le parc privé :

315 logements
seront améliorés
grâce aux subventions
de l'ANAH pour
1,7 M€

et aux aides de Laval
Agglomération pour un
montant de
122 000 €.

UN TERRITOIRE DURABLE

Lancement d'un marché de suivi sur l'amélioration du parc privé

Un nouveau programme articulé autour
de quatre dispositifs visant l'amélioration de l'habitat
a été élaboré pour 2020/2024.

Il comprend un dispositif global sur les 34 communes de Laval Agglo (OPAH), un dispositif dédié dans le centre ancien de Laval, en lien avec Action Cœur de Ville (OPAH Renouveau Urbain), la poursuite de l'opération « accession dans l'ancien » dans les zones agglomérées et celle de l'accompagnement des copropriétés. La fédération solidaire pour l'habitat (SOLIHA 53) a été retenue pour conseiller et aider les ménages engageant des travaux (rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie, investissement locatif...) et monter un dossier de demande de subvention.

Enveloppe dédiée : 4 M€ par Laval Agglo et 7 M€ par l'ANAH, pour rénover 1 200 logements sur cinq ans. En outre, une convention avec Procvivis réservera 650 000 € aux ménages les plus modestes pour des avances de subventions et des prêts sur le reste à charge.

Enfin, le Bureau d'Études Techniques Chaumont accompagnera la collectivité dans le traitement des dossiers d'habitat dégradé ou de péril sur les 34 communes.



C'EST DURABLE

Démarrage et modification du 4^e Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019-2024

Le PLH initial prévoyait 27 actions et un budget de 17 M€. Suite à la fusion avec la Communauté de communes du Pays de Loiron, il a été modifié pour intégrer les 14 communes de l'ex-CCPL. Les actions existantes ont été renforcées (études d'urbanisme, expertises et travaux d'office, habitat innovant...) et cinq nouvelles actions ont été déployées (faisabilité architecturale, thermographie aérienne, réhabilitation des logements communaux...) pour un budget ajusté à 18 M€.

Plusieurs règlements d'aides ont été formalisés et des subventions notifiées :

- requalification et restructuration du parc locatif social situé dans le périmètre du PRIR Saint-Nicolas (3 M€). 418 000 € accordés en 2019.
- réhabilitation de logements de type « Prêt locatif aidé d'intégration » et réalisation de logements de type « résidences sociales ». 42 000 € accordés à l'ACEL en 2019.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La 4^e CIL s'est réunie le 6 décembre 2019

Le rôle majeur de la CIL est d'adopter les objectifs en matière d'attribution et de mutation de logements sociaux pour pallier au phénomène de « ghettoïsation » de certains quartiers. Sur Laval Agglo, les indicateurs démontrent une tendance à la hausse des demandes de logements sociaux et une fragilisation des ménages entrants dans le parc social. Aussi, un travail de veille s'avère nécessaire pour adapter au mieux l'offre de logements à la demande. La politique de mixité fera l'objet de réflexions spécifiques à travers deux sujets : la cotation et la gestion en flux de la demande.

SUR LE VIF

Accueillir les gens du voyage

Les travaux d'agrandissement de l'aire des Faluères permettent désormais à Laval Agglo d'accueillir des missions évangéliques plus importantes. Deux d'entre elles s'y sont tenues en 2019.

L'aire d'accueil de l'Églanière à Saint-Berthevin a dû être fermée d'avril à septembre 2019, afin d'éradiquer une plante provoquant brûlures et lésions, « le panais sauvage », entraînant une baisse de la subvention de l'État accordée pour la gestion des aires d'accueil.

TRANSPORT : SE DÉPLACER AUJOURD'HUI VERS DEMAIN



« VéLA », le vélo électrique en location longue durée

2019,
EN CHIFFRES

2

abris vélos
sécurisés
d'un peu plus de

60 places
ont été commandés

100 vélos
en location
longue durée

Déplacement validé
d'une station Vélitul
à côté du
Centre Hospitalier
de Laval

Plus de

5 745 000
voyages
sur le réseau des TUL



et presque
55 500
voyages
en Mobitul.

Avec le lancement en septembre, de « VéLA », un service de vélo à assistance électrique en location longue durée, Laval Agglomération poursuit sa trajectoire afin de promouvoir les mobilités alternatives à la voiture. À la différence des VéliTUL, les usagers peuvent conserver le « VéLA » pendant une durée de six mois, pour 130 € (105 € pour les abonnés TUL), à 1 an pour 220 € (175 € pour les abonnés TUL). Avec une autonomie moyenne de 30 km, ces deux-roues confortables et performants sont équipés d'un grand panier, d'un système de transmission à cadran et s'adaptent aussi bien aux déplacements en ville qu'aux balades en campagne.

Le parc est constitué de 100 vélos électriques à disposition des habitants de

l'agglomération, répartis en 50 cycles disponibles dès septembre et 50 autres livrés en décembre. Tous ont trouvé preneur dès les premières semaines d'ouverture du service. Devant l'engouement rencontré, Laval Agglo a décidé le rachat de nouveaux véhicules dont les mises à disposition étaient prévues au printemps et à l'automne 2020.

Keolis, délégataire de l'agglomération, assure l'acquisition, la commercialisation et l'exploitation du service « VéLA ». En fin de contrat, les vélos sont remis à l'autorité organisatrice de la mobilité comme biens de retour. Les abonnés peuvent aussi bénéficier d'une offre pour l'achat d'un vélo chez les vélocistes partenaires.



UN TERRITOIRE DURABLE

L'Agglo participe à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Laval Agglomération met un point d'honneur à développer la mobilité sur son territoire.

Parmi les actions mises en place en 2019 pour encourager l'utilisation de moyens de locomotion sains et écologiques : l'approbation du schéma directeur des aménagements cyclables et l'inauguration du nouveau service « VéLA », en septembre dernier. En outre, la location des VéliTUL, mise en place depuis 2009, ne cesse de progresser (+7,2 % en 2018), ce qui confirme l'engouement des habitants pour les deux-roues. Forte de ce constat, l'agglomération a décidé de subventionner l'acquisition de vélos à assistance électrique par les particuliers en prenant comme conditions d'éligibilité celles édictées par l'État depuis le 1^{er} février 2018, à savoir : être majeur et domicilié en France, se porter acquéreur d'un vélo à assistance électrique neuf, et être non imposable.

Pour faciliter l'acquisition de vélos à assistance électrique, Laval Agglo propose une subvention aux habitants éligibles, dans la limite d'un montant plafonné à 10 % du coût d'acquisition TTC du vélo, soit 100 € au maximum.



C'EST DURABLE

La restructuration des circuits scolaires

Laval Agglomération travaille de concert avec la Région Pays de la Loire afin de mutualiser les parkings relais (P+R) en pôle de restructuration pour les transports scolaires. À l'horizon de la rentrée 2021, les circuits scolaires devraient, pour la grande majorité, passer par les parkings relais (P+R) et le Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Laval pour y assurer des correspondances. L'objectif ? Diminuer le nombre de cars et de bus en circulation dans Laval et notamment dans le centre-ville.

En 2019, la Région a expérimenté cette solution entre le PEM de la gare de Laval et le parking de la Jaunaie, propriété de l'agglomération. Ces essais ont été concluants. Afin de permettre à la Région d'envisager le passage par la Jaunaie, le parking a été agrandi en 2019 et trois quais ont été ajoutés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Laval Agglomération a mis en place, un nouveau système de billettique en novembre 2018. De ce fait, pour la première année, l'agglomération dispose de données réelles sur la fréquentation et le nombre de voyages réalisés sur le réseau.

Le nombre de trajets s'établit aux alentours de 5 745 000, soit une baisse de 42 % environ par rapport à 2018. Ce pourcentage, bien qu'important, reste dans des normes acceptables. Il peut aller jusqu'à 60 % l'année où les réseaux passent à un système de billettique. Ce nouveau chiffre des voyages servira de base pour de prochains comparatifs.

SUR LE VIF

Le service Mobilité a été associé au projet « Cœur de Ville », afin de travailler sur son domaine de compétence. Un accord-cadre a été passé avec l'entreprise franco-allemande de conseil spécialisée dans la planification des transports, TTK (Transport Technologie Consult Karlsruhe) afin qu'elle accompagne le service dans l'élaboration du diagnostic et la définition des axes stratégiques et des actions à mettre en place dans le cadre de la convention « Cœur de ville ». L'entreprise aura aussi pour mission d'aider le service Mobilité de l'agglomération à comprendre les impacts de la réhabilitation du centre-ville sur l'organisation du réseau des TUL, dans l'optique de la passation de la prochaine délégation de service public en 2022.

COLLECTER, SENSIBILISER, ÉCONOMISER : AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT



Un nouveau bâtiment pour le service gestion des déchets

En décembre 2017, Laval Agglomération a fait l'acquisition de vieux locaux au 62 rue Berthelot à Laval. Ce bâtiment désaffecté, qui appartenait au bailleur social Méduane Habitat, est en cours de démolition et permettra la reconstruction de bureaux à destination du personnel du service de gestion des déchets, actuellement installé boulevard Henri Becquerel, à Changé. Le déménagement prévu à l'horizon 2021 concerne un effectif de plus de 55 agents, dont les missions en régie se

répartissent entre la collecte en porte à porte des ordures ménagères, les collectes en points d'apport volontaire, la maintenance et les dix déchetteries du territoire pour le haut de quai. Une dizaine d'entreprises a été sollicitée pour permettre la réalisation de ce projet parmi lesquelles Sas Pigeon Tp, Maçonnerie Huault, Deschamps, Smac, Baron Sas, Sarl Brel, Sarl Veille, Sarl Brel, Gérard Sas, Smec Lucas et Isolec Sarl. Le budget prévisionnel du bâtiment s'élève à 1 572 968 € TTC.



2019,
EN CHIFFRES

Collecte totale de
déchets sur le territoire :

65 196 tonnes
(55 667 en 2010).

Ordures ménagères :

20 509 tonnes
(27 478 en 2010).

Collecte sélective :

11 002 tonnes,
dont

3 990
tonnes de verre
et

7 012 tonnes
de multi-matériaux
(6 785 en 2010).

En déchetteries :

33 684 tonnes
(21 402 en 2010).

UN TERRITOIRE DURABLE

Pas de gâchis !

En 2019, 15 000 personnes ont été touchées par les actions du Pôle Animation environnement nature qui intervient tout au long de l'année afin d'informer et aider les habitants à agir pour leur environnement. Des animations, des ateliers, des conseils, des visites, des manifestations regroupant des thématiques variées (Semaine de réduction des déchets, biodiversité, économie circulaire, lutte contre le gaspillage alimentaire...) sont proposés sur Laval comme sur les autres communes de l'agglomération.

Les déchets verts sont aussi concernés par cette politique de réduction des déchets puisque Laval Agglomération propose un remboursement forfaitaire pour l'achat d'un composteur individuel (25 € en 2019, 40 € depuis le 1^{er} mai 2020) et la location ou l'achat d'un broyeur (100 € maximum) afin d'inciter les particuliers à entretenir leur tonte de pelouse et leur taille d'arbustes.

Parmi les autres actions visant à réduire les déchets, les communes peuvent compter sur le soutien de l'agglomération dans la lutte contre le gaspillage alimentaire grâce au déploiement de leviers d'actions à destination des professionnels de la restauration scolaire, des élus, des enfants et des enseignants, pour une consommation plus responsable.



C'EST DURABLE

Accompagnement des communes par le Conseil en énergie partagé (CEP)

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'accompagnement du CEP qui soutient les communes dans la réduction de leur consommation d'énergie et dans le développement d'énergies renouvelables, s'est étendu aux nouvelles communes du territoire de Laval Agglo. Des projets ont été menés grâce à ce service comme l'isolation complète et la rénovation de la ventilation et de l'éclairage de la cantine-garderie de Bourgon. Des installations de production d'énergies renouvelables ont également été mises en service à l'école de Châlons-du-Maine où la chaudière fioul a été remplacée par une chaudière bois granulée à condensation. De nombreuses aides sont proposées aux communes dans le cadre de projets de rénovation globale de leurs bâtiments et de mise en place d'énergies renouvelables.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un plan climat pour le territoire

Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) est obligatoire pour les collectivités de plus de 20 000 habitants. Pour atteindre les objectifs définis par la France et répondre aux enjeux sur le territoire, Laval Agglomération et Laval se sont engagées dans l'élaboration de ce plan en septembre 2019. L'objectif ? Réduire les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables locales comme la méthanisation ou le solaire photovoltaïque. Le plan climat est aussi une opportunité pour s'adapter aux effets du changement climatique.

SUR LE VIF

Des panneaux photovoltaïques posés à la station d'épuration

Laval Agglomération est attentive à la consommation d'énergie de ses bâtiments. Le service des Eaux de la collectivité a ainsi engagé un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la station d'épuration située à Laval. 712 panneaux ont été posés sur les toits, sur une surface de 1 200 m². Avec une puissance de production de 230 kWc (kilowatts-crête), la capacité de production annuelle est entièrement autoconsommée, et représente 5 % des besoins en électricité de la station. Après une mise en service à l'automne 2018, réalisée par l'entreprise Inno-Watt Énergies basée à Argentré, l'installation photovoltaïque a produit 270,07 MWh en 2019.

UN TERRITOIRE DE VIE





P 32 •
Culture

P 34 •
Cohésion sociale,
solidarité

P 36 •
Sport

P 38 •
Tourisme

UNE CULTURE VIVANTE ET ENTRAÎNANTE



Le Théâtre Les 3 Chênes rejoint l'Agglo

2019,
EN CHIFFRES

Dans les bibliothèques, l'année 2019 a été consacrée à la mise en place fonctionnelle de la fusion des deux réseaux (celui de l'Agglo à 20 communes, et celui de l'ex Communauté de communes du Pays de Loiron) pour n'en faire plus qu'un au 1^{er} janvier 2020.

280 bénévoles et
60 salariés

ont été mobilisés pour répondre aux demandes

des **25 114**
usagers.

664 959
documents
ont été prêtés,

dont **129 603**
acheminés
par la navette
intercommunale.

2019 marque une nouvelle étape pour le Théâtre Les 3 Chênes, à Loiron-Ruillé. Au 1^{er} janvier, la structure a rejoint l'ensemble des équipements communaux de Laval Agglo. Dédié à la diffusion, à la création et aux pratiques artistiques et culturelles, l'établissement comprend une salle de spectacles de 236 places en gradin fixe et deux salles de pratique artistique du Conservatoire. Sa saison culturelle propose une programmation professionnelle et pluridisciplinaire dédiée au spectacle vivant (théâtre, cirque, musique, voix, danse, théâtre d'objets et marionnettes...). Elle est

aussi associée à une itinérance, dans le cadre des Échappées Belles, petites formes programmées « hors les murs ». La médiation et l'éducation artistique et culturelle tiennent une place importante, notamment auprès des scolaires.

Nouvelle collectivité de rattachement, nouvelle identité : le Théâtre Les 3 Chênes s'est doté d'un nouveau logo et d'un site internet qui propose un service de billetterie en ligne. En 2019, 6 404 entrées ont été enregistrées (spectacles et actions culturelles confondus).



Inauguré en 2013, le Théâtre Les 3 Chênes a reçu le Grand Prix d'Architecture décerné par le Département et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Mayenne en 2014.

UN TERRITOIRE DE VIE

Un nouveau bâtiment pour le Conservatoire

Sur le site de l'ancien Crédit Foncier, Laval Agglo a lancé, à l'automne 2019, les travaux du futur Conservatoire.



Ce bâtiment permettra de regrouper plusieurs entités actuellement dispersées dans différents lieux de la ville de Laval : le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) de musique, de danse, d'arts dramatiques et visuels, dont la fréquentation atteint plus de 3 600 élèves et 6 200 personnes sensibilisées ; les bureaux de la Direction des affaires culturelles (DAC) ; des résidences d'artistes avec hébergement. À proximité du centre-ville, l'ensemble, déployé sur 8 000 m², permettra de développer les espaces adaptés aux activités pressenties et de mettre en place les outils de pratiques et de rencontres culturelles et artistiques, au sein d'un véritable lieu citoyen. Le projet retenu est issu des Assises de la culture qui se déroulent depuis 2009 à Laval. Il contribuera au développement du projet de territoire en proposant une offre culturelle de qualité.

C'EST DURABLE

Créer du lien entre les différents acteurs des arts vivants et réunir les structures proposant une saison culturelle dans l'agglo, tel est l'objectif du dispositif Scènes de Territoire initié par Laval Agglo. Le service culturel de Changé, la Ville de Saint-Berthevin, le Théâtre Les 3 Chênes à Loiron-Ruillé, Les Angeoises à Bonchamp, le 6PAR4 et le Théâtre de Laval, ainsi que Le Chainon Manquant, participent à ce chantier collaboratif afin d'encourager la circulation des publics, d'harmoniser les calendriers et de travailler autour d'une communication et de d'événements communs.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Du 12 juillet au 30 août 2019, Laval Agglo a organisé la première édition des Estivales Agglo. Huit spectacles de rue ont été proposés, avec des artistes canadiens, finlandais, espagnols, belges et allemands, ainsi que deux séances de cinéma en plein air, en collaboration avec Atmosphères 53. Ce nouveau rendez-vous culturel gratuit a rencontré son public puisque 4 500 spectateurs ont été accueillis à Laval, Changé, le Bourgneuf-la-Forêt, Argentré, L'Huisserie et Olivet, sur le magnifique site de l'abbaye cistercienne de Clairmont.

SUR LE VIF

Dédié au jeune public, le festival de musiques actuelles Monte dans l'bus offre chaque année aux enfants et à leurs parents l'occasion de partager des formes artistiques variées : sieste musicale, concert, lecture sonore, ciné-concert, boum... Imaginée par le 6PAR4, la manifestation a pris de l'ampleur et se délocalise maintenant dans plusieurs communes de l'agglomération, histoire d'aller à la rencontre de son public... en herbe.



COHÉSION SOCIALE : UNE SOLIDARITÉ AU SERVICE DE TOUS



Contrat de ville : favoriser l'égalité des chances

En lien avec l'État et les partenaires institutionnels, Laval Agglo pilote le Contrat de ville. Son objectif : réduire les écarts de développement entre des quartiers dits « prioritaires », à Laval (Fourches, Kellermann et Pavement/Charité/Mortier/Murat), et le reste du territoire. La démarche se traduit par des actions en direction des jeunes, des familles et des enfants pour favoriser la réussite scolaire, développer l'accès à la culture, au sport et aux loisirs, à la citoyenneté et aux soins. En 2019, 44 projets ont ainsi été mis en œuvre. Le dispositif « argent de poche »,

destiné aux 16-18 ans, propose aux jeunes de participer à des mini-chantiers d'amélioration du cadre de vie. Organisés pendant les vacances scolaires, ces rendez-vous sont très prisés, sur l'ensemble de l'agglo, car ils répondent à la demande de jeunes en recherche de petits boulots rétribués (15 € pour 3 h de travail) et s'inscrivent dans une démarche citoyenne. En 2019, une enveloppe de 68 000 € a été votée par Laval Agglo. 787 jeunes en ont bénéficié. Après la fusion avec le Pays de Loiron, le nombre de participants a progressé de 11 %.



2019,
EN CHIFFRES

La Maison de services au public (MSAP) de Loiron-Ruillé a enregistré

3 286 contacts :

2 525

accompagnements
par un agent de la MSAP

650 rencontres
avec

les partenaires sociaux
(permanences)

127 accès libres
aux équipements
informatiques/
téléphoniques

51 participations
à des actions collectives
d'information/de
prévention.

●

7
nouveaux partenaires
institutionnels ont rejoint
la MSAP, portant leur
nombre

à **20**

10 d'entre eux
y assurent des
permanences.

UN TERRITOIRE DE VIE

RAM : trente ans au service des familles

Traits d'union entre les familles et les professionnels de la petite enfance, les Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s ont célébré leurs 30 ans.

Tout comme l'ensemble de ses homologues du Département, le RAM du Pays de Loiron, qui a rejoint Laval Agglo au 1^{er} janvier 2019, a participé aux manifestations anniversaires organisées du 28 septembre au 10 octobre. À l'écoute des parents en recherche d'un mode de garde pour leurs enfants, le RAM les informe des structures adaptées à leurs besoins. Il tient à jour un listing répertoriant les assistant(e)s maternel(le)s en activité et leurs disponibilités. Il répond aux interrogations des parents et des assistant(e)s maternel(le)s à propos des relations contractuelles, oriente les usagers vers les services spécifiques (CAF, URSSAF, Pôle Emploi...). Le service a également pour mission d'accompagner la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s à travers des ateliers, des projets, des formations, des conférences destinées aux familles et aux professionnels de la petite enfance.

En 2019, le RAM de Loiron-Ruillé a renseigné environ 82 assistant(e)s maternel(le)s et 134 familles.



C'EST DURABLE

À La Brûlatte, l'épicerie sociale et solidaire « Coup de main », précédemment soutenue par la Communauté de communes du Pays de Loiron, a rejoint Laval Agglo au 1^{er} janvier 2019. Au cours de l'année, elle a accompagné près d'une centaine de familles en difficulté. Ouverte tous les vendredis, de 8h30 à 11h30, elle a accueilli 224 personnes (128 adultes et 96 enfants) originaires des communes alentour. Au total, 19 917 kg de denrées y ont été distribués, pour un montant total estimé à plus de 53 000 €.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil local de santé mentale (CLSM) a organisé un cycle de conférences, en partenariat avec Pouvoir d'agir, association qui intervient auprès des personnes concernées par la santé mentale. Ces rencontres, suivies en moyenne par 150 personnes, ont montré le besoin en outils relationnels concrets pour gérer les situations complexes des résidents en souffrance psychique. Le CLSM a aussi participé aux semaines d'information sur la santé mentale (SISM), du 18 au 31 mars, aux côtés des associations et institutions concernées. Portes ouvertes, tables rondes, conférences, ciné-débats ont été proposés.

SUR LE VIF

La deuxième édition du Concours d'éloquence, co-organisé par le Contrat de Ville et le Conseil départemental d'accès aux droits, a réuni 287 collégiens et lycéens. Entraînés par des étudiants en droit de Laval, des avocats, des comédiens, mais aussi par leurs professeurs, les concurrents ont appris les ressorts subtils de la rhétorique et de l'argumentation. Dans le tout nouvel amphithéâtre de la faculté de droit, 33 finalistes ont discoursé sur la lutte contre les discriminations, les adages et proverbes ou encore l'engagement citoyen. Un bel exercice de citoyenneté.

SPORT : FAIRE BOUGER LES LIGNES



2019,
EN CHIFFRES

Avec plus de
240
clubs sportifs
pour près de

20 000 licenciés,
l'agglomération est le fer
de lance de la pratique
sportive en Mayenne.
Avec son Fonds d'aide
à l'événementiel sportif
(FAES), Laval Agglo a
soutenu des événements
d'envergure nationale ou
inter-régionale pour plus
de **46 800 €**.

Le Fonds d'aide au sport
de niveau national (FASN)
a contribué à hauteur de

122 690 €.

La piscine Saint-Nicolas
a affiché

242 625 entrées
(tout public : **58 %** ;
clubs sportifs : **30 %** ;
scolaires : **12 %**).

L'Aquabulle a enregistré

150 933 entrées
dont **4 721** en
balnéo.

Coup de pouce aux équipements sportifs

Approuvé par le Conseil communal fin 2019, un nouveau fonds d'aide va permettre de soutenir les investissements immobiliers des communes de l'agglo pour la réalisation, la rénovation ou la mise aux normes d'équipements sportifs. Les installations éligibles à cet accompagnement sont les équipements dits « rares » (leur nombre ne doit pas dépasser trois, pour une même discipline, sur l'ensemble du territoire), concernant des pratiquants issus, pour l'essentiel, des 34 communes, ou permettant une mutualisation de la pratique sportive au niveau national. Ils doivent favoriser la pratique et le développement de

disciplines sportives sur le territoire tout en garantissant leur promotion auprès des jeunes, des scolaires et du grand public.

L'année 2019 a aussi vu l'accroissement des capacités d'accueil du stade d'athlétisme de Laval, avec la livraison, en juin, de nouveaux vestiaires et de locaux antidopage, sur 100 m² supplémentaires. Ces aménagements ont permis de recevoir les épreuves combinées du championnat de France d'athlétisme, les 15 et 16 juin. Près de 130 athlètes, toutes catégories confondues, y ont participé. Une première, pour l'agglo !



UN TERRITOIRE DE VIE

Aux côtés des hippodromes

Avec quatre hippodromes sur son territoire (Bellevue-la-Forêt à Laval et L'Huisserie, La Hunellière à Saint-Ouën-des-Toits, Les Tilleuls à Saint-Pierre-la-Cour et La Lignonnaire à Nuillé-sur-Vicoin), Laval Agglomération est particulièrement attentive au monde du cheval et des courses. Elle participe financièrement aux travaux d'investissement réalisés par les différentes sociétés des courses qui gèrent ces équipements. De nouvelles demandes ayant été formulées en 2019, le Conseil communautaire a accepté de contribuer aux travaux de réaménagement des espaces d'accueil de l'hippodrome de Bellevue-la-Forêt. Il participe également à ceux de l'hippodrome de Saint-Pierre-la-Cour, pour la construction d'un bâtiment en bois ainsi que pour la réalisation d'un aménagement paysager. Les travaux de l'hippodrome de Bellevue-la-Forêt sont soutenus à hauteur de 50 000 € (sur une enveloppe globale de 600 000 €). Ceux de Saint-Pierre-la-Cour bénéficient d'une aide de 3 000 €, pour un coût total de 36 060,70 € HT.



C'EST DURABLE

Étendu sur 83 hectares, le golf de Laval-Mayenne, à Changé, propose un parcours principal de 18 trous et un second de 9 trous. Laval Agglo verse chaque année une subvention de fonctionnement à l'Association sportive du golf du Pays de Laval et du Département de la Mayenne qui exploite le site. Engagée dans la reconnaissance, la préservation et le développement de la biodiversité, l'association a implanté des ruches en 2019. En partenariat avec Mayenne Nature Environnement, elle envisage la pratique de l'éco pâturage et l'installation d'hôtels à insectes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le soutien financier de Laval Agglo a permis à Laval Cyclisme 53 d'intégrer la Nationale 1. Fin 2019, grâce aux excellents résultats de ses coureurs, le club s'est trouvé en mesure d'accéder à ce niveau de compétition. Mais sa montée, soumise à instruction, nécessitait de présenter un budget prévisionnel en adéquation avec les nouveaux enjeux sportifs. Les collectivités partenaires ont été sollicitées... Et Laval Agglo a répondu présent en attribuant une aide exceptionnelle de 25 000 €. Laval Cyclisme 53 a ainsi validé son billet pour jouer dans la cour des grands !

SUR LE VIF

Classée d'intérêt communautaire, la piscine Saint-Nicolas, avec ses cinq bassins, propose un large panel d'activités à ses usagers : natation (apprentissage et perfectionnement) pour enfants et adultes, séances de vélo aquatique, de gymnastique, de coaching ou encore natation prénatale. Depuis 2017, le lieu accueille aussi des concerts lors du Festival des 3 éléphants. Une initiative originale qui permet aux nageurs d'évoluer en musique dans le bassin extérieur !

TOURISME : UNE ESCALE NATURELLE



L'Agglo aux petits soins des équipements fluviaux

Laval Agglomération a pris des engagements importants pour assurer la mise à niveau et la modernisation des équipements touristiques fluviaux dont elle a la charge, sur son territoire. Deux opérations ont été approuvées : la première (dont la livraison est prévue pour 2020) consiste à remplacer intégralement les trois pontons vétustes ne permettant plus d'assurer un service adapté et sécurisé aux usagers de la halte fluviale de Port Rhingeard à Entrammes. Toutes les installations destinées à

recevoir les bateaux seront remises à neuf et les capacités d'accueil augmentées, passant de 24 à 28 emplacements.

La seconde opération concerne la mise en place d'un nouveau ponton répondant aux normes ERP (Établissement Recevant du Public) au parc des Ondines, à Changé. L'objectif est d'accueillir les bateaux de passage ou encore les escales du Vallis-Guidonis, lors de ses excursions-promenades le long de la Mayenne.



2019,
EN CHIFFRES

46 entreprises de l'agglo et du département ont participé à l'opération Industrielle Attitude et **1 460 visiteurs** accueillis. La 5^e Vélo Agglo Rétro a rassemblé

350 participants, sur un parcours de **40 km.**

35 concurrents ont pris le départ de la course des garçons de café.

La 1^{re} édition du Marché au clair de lune, en juillet, a réuni **22 exposants** et plus de

1 000 visiteurs.

Lors de la Nuit de Laval Tourisme, **1 437 bracelets** ont été distribués à plus de **700 participants.**

UN TERRITOIRE DE VIE

La rando à l'échelle du territoire

En collaboration avec le Comité départemental de la randonnée pédestre (CDRP), Laval Agglomération a initié une démarche de révision du réseau de chemins de randonnée, défini d'intérêt communautaire.

L'objectif est de pouvoir relier l'ensemble des communes du territoire, sur un itinéraire plus attractif et plus sécurisé. Après l'approbation du tracé, en 2018, la démarche s'est poursuivie en 2019. Le CDRP s'est vu confier la conception et l'implantation des panneaux signalétiques à mettre en place dans les communes sur un périmètre correspondant aux contours de l'agglomération, avant la fusion avec la Communauté de communes du Pays de Loiron. La société chargée de confectionner et de poser ces panneaux, pour cette portion de territoire, a été retenue en fin d'année.

Le projet se poursuivra ultérieurement sur les communes de l'ex-Pays de Loiron, permettant, à terme, de relier entre elles les 34 communes de l'agglomération.



C'EST DURABLE

L'Office de tourisme a déployé une nouvelle offre de service qui permet de partir en randonnée en téléchargeant au préalable son circuit parmi les 19 actuellement recensés sur son site internet. L'opération a été menée grâce à une action concertée entre Laval Agglomération, le Comité départemental de la randonnée pédestre de la Mayenne, les communes et l'Office de tourisme. Certains itinéraires sont proposés en version longue. Une excellente manière d'explorer l'agglomération. Rendez-vous sur : www.laval-tourisme.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les équipements touristiques communautaires de Laval Agglomération sont gérés par l'Office de tourisme. Ils permettent d'offrir des capacités d'hébergement temporaires au camping de Coupeau, à Saint-Berthevin et sur les aires d'accueil spécifiques pour les camping-caristes, à Changé et à Saint-Jean-sur-Mayenne. Ce sont aussi des équipements permettant de découvrir Laval et ses atouts architecturaux, patrimoniaux et la rivière La Mayenne : le petit train touristique, le bateau promenade « Vallis Guidonis », la location d'embarcations et de vélos en saison à la halte fluviale de Laval ou encore la visite des thermes gallo-romains d'Entrammes.

SUR LE VIF

Un abri pour le train

Un abri en bois de près de 20 mètres de long a été construit pour protéger le petit train touristique de Laval des intempéries. Le chantier, mené en collaboration avec l'Office de tourisme et les Transports urbains de Laval, a été réalisé par un groupe d'élèves du lycée professionnel des métiers du bâtiment Gaston Lesnard. Les jeunes gens, qui préparent un bac pro Technicien constructeur bois, ont pu se mettre en situation professionnelle et expérimenter les règles de sécurité liées à un tel ouvrage. Implanté sur le parking des TUL, sur la ZI des Alignés, à Laval, l'abri est opérationnel depuis l'automne. Coût du projet : 6 500 €.

GOUVERNANCE & PERFORMANCE





P 42 •
Mutualisation

P 44 •
Ressources

P 46 •
Budget

MUTUALISATION : UN PREMIER SCHÉMA À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE FUSIONNÉ



En soutien à la recherche de financements

2019,
EN CHIFFRES

Pour

34 communes
bénéficiaires,
le service Politiques
contractuelles a suivi

146 dossiers
de demandes de
subventions,

9 dispositifs
financiers pluriannuels,
pour un montant total
cumulé de

17 353 201 €
de financements
publics

Né de la fusion de la Communauté de communes du Pays de Loiron (CCPL) et de Laval Agglo, le service des Politiques contractuelles s'inscrit dans le schéma de mutualisation 2015-2020 visant à développer l'accompagnement des 34 communes dans l'exercice de leurs compétences.

Ses missions consistent à préparer, mettre en œuvre et évaluer les dispositifs financiers contractuels pluriannuels avec l'Europe, l'État, la Région des Pays de la Loire et le Département de la Mayenne, conseiller sur les financements, assurer le montage des demandes de subventions auprès des porteurs de projets, des directions de Laval Agglo et des communes membres.

En 2019, le service des Politiques contractuelles a initié des réunions à l'intention des secrétaires de mairies et des DGS des communes, en présence des financeurs publics. Pour assurer une gestion électronique des documents (GED), un site dédié aux dispositifs financiers contractuels a également été lancé.

Présent dans diverses instances (Comités régionaux d'animation et de suivi des fonds européens, comités de pilotage organisés par les financeurs publics, GAL du Pays de Loiron), ce service conseille aussi les porteurs de projets lors de la constitution des dossiers de demande d'aide ou de paiement. Enfin, il les accompagne pour les recherches de financements hors dispositifs financiers contractuels.



Contrôle de gestion et pilotage, les défis lancés

Mutualisé depuis 2015, le contrôle de gestion de l'Agglo et de la Ville de Laval est intégré à la « mission performance ».



Aux côtés du conseil en organisation, le contrôle de gestion contribue à une meilleure maîtrise des moyens humains, financiers et matériels des collectivités grâce à la mise en place d'outils d'information, d'analyse et de pilotage. Le dispositif de gestion repose sur la fiabilité du système d'informations qu'il vise à performer, cible la participation active de chaque niveau de responsabilité et une appropriation des outils par l'ensemble des agents.

Cette mission a également pour rôle d'améliorer le dialogue entre tous. Depuis trois ans, elle mène une réflexion sur l'articulation des outils de pilotage des politiques publiques afin que les élus et les services administratifs partagent une même vision des actions et perspectives.

Parmi ces outils, on peut citer les projets annuels de performance (PAP), les tableaux de préparation et de suivi budgétaire (finances et ressources humaines), le suivi de projets et les notes de stratégie de gestion. Ces dernières ont été au centre des réflexions menées en 2019. Initialement pensées comme outil de gestion prévisionnelle des ressources humaines, elles constituent à présent le cœur stratégique de la Ville et de l'Agglomération de Laval.

C'EST DURABLE

Depuis 2015, Laval Agglo dispose d'un service commun d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme dénommé service des autorisations du droit des sols (ADS). Chargé de vérifier la conformité des projets émanant des communes et de leur fournir des propositions de décision, cet outil juridique est accessible aux communes du territoire. Au 1^{er} janvier 2019, quatorze nouvelles communes ont pu y adhérer, engendrant l'abrogation de la convention de prestation de services dont elles bénéficiaient auparavant. Beaulieu-sur-Oudon ne disposant pas de document communal d'urbanisme, l'instruction de ses demandes se fait au nom de l'État jusqu'à l'adoption du PLUi.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon le code général des collectivités territoriales, toute nouvelle intercommunalité doit établir un rapport relatif aux mutualisations entre les services de l'établissement public de coopération à fiscalité propre et ceux des communes membres. Un nouveau document a donc été rédigé après consultation des 34 maires via un entretien ou un questionnaire en ligne. Ce schéma de mutualisation 2019-2020 s'inscrit dans la continuité du projet de territoire adopté en janvier 2019 et des schémas existants sur les deux anciens territoires. Il prend aussi en compte la volonté des communes de donner un nouvel élan à la solidarité communautaire et à l'accompagnement des communes. Trois thématiques s'en dégagent : les marchés publics, l'assistance informatique et l'ingénierie.

SUR LE VIF

La loi Ferrand de 2018 ayant imposé le transfert de la compétence eaux pluviales urbaines à toutes les communautés d'agglomération au 1^{er} janvier 2020, l'année 2019 a été consacrée à l'étude de ce transfert. Finalement, la loi Engagement et proximité (du 27 décembre 2019) est venue modifier les orientations sur ce dossier en permettant à Laval Agglo de déléguer la compétence aux communes membres qui le demandent. Le transfert aura bien lieu au 1^{er} janvier 2020 et les communes ont sollicité la délégation pour l'exercice de cette compétence sur leur territoire. Une convention entre Laval Agglo et chaque commune, précisant la durée de la délégation et les modalités d'exécution, est en cours de signature.

RESSOURCES : UNE COLLECTIVITÉ SOCIÉTALE ET RESPONSABLE



Laval Agglo expérimente le télétravail

Après une période de réflexion de plusieurs mois qui a abouti à l'élaboration d'un règlement intérieur, Laval Agglo expérimente le télétravail. Depuis le 1^{er} novembre 2019, la démarche est effective au sein de la collectivité. Une vingtaine d'agents qui se sont portés volontaires testent le dispositif. S'ils occupent des fonctions et des postes très divers, ces agents, de catégories A, B ou C ont tous pour point commun d'effectuer des tâches réalisables à distance. Une journée par semaine, au maximum, ils travaillent depuis leur domicile. La collectivité a

équipé chacun d'un ordinateur et d'un téléphone portables, ainsi que d'un écran et d'un clavier supplémentaires sur demande.

Au terme d'une phase expérimentale de six mois, un bilan doit être effectué auprès des agents et de leur hiérarchie. Il sera présenté en comité technique en vue de la pérennisation de la démarche. Très fréquent dans le secteur privé, le télétravail est encore assez peu répandu dans le public. Les premiers retours s'annoncent prometteurs.



2019,
EN CHIFFRES

Laval Agglo a reçu

5 599 factures
par voie dématérialisée,
soit près de deux fois
plus que l'année
précédente (elle en avait
traitées **2 871**).

●
Une tendance qui
corrobore celle
enregistrée à la Ville de
Laval

9 976 contre 5 379,

au Théâtre de Laval
198 contre 105

ou encore au CCAS
2 076 contre 863.

Cap sur l'exemplarité environnementale

Un Plan climat air énergie territorial (PCAET) sera prochainement élaboré à l'échelle de l'Agglo.

Ce document cadre représente une réelle opportunité pour le territoire puisqu'il constitue une démarche novatrice et fédératrice en faveur d'un développement durable, économe, cohérent et attractif du territoire. Un diagnostic sera réalisé dans les mois qui viennent. Il alimentera la définition d'une stratégie et d'un plan d'action sur six ans.

Tous les domaines de la vie quotidienne seront concernés : habitat, mobilité, économie circulaire, aménagement, industrie, agriculture, biodiversité, eaux, espaces verts... et l'ensemble des acteurs de l'agglomération (collectivités, partenaires, gestionnaires d'énergies, entreprises, habitants, associations...) directement impactés. Ce plan a vocation à orienter les politiques publiques menées sur le territoire mais aussi à insuffler de nouvelles pratiques au sein des services, comme cela a été évoqué lors d'un séminaire des managers, le jeudi 17 octobre 2019. À terme, chaque agent devra être porteur de ces transformations et de ces innovations.



C'EST DURABLE

La gestion des demandes de stage reçues à la direction des Ressources Humaines de Laval Agglo et de la Ville de Laval est désormais totalement dématérialisée. Depuis 2019, les candidats sont invités à déposer leur requête sur le site internet de la collectivité. Grâce au développement d'un outil intégré, cette demande est directement orientée et traitée par les services destinataires. Le dispositif permet un gain de temps non négligeable pour la collectivité puisque celle-ci reçoit, chaque année, environ 1 500 demandes, pour 500 à 600 stages accordés. Il devrait prochainement être étendu aux offres d'emploi.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En complément de la participation employeur pour la prévoyance, il a été proposé d'en mettre une autre en place au titre du risque santé. En juin 2019, un questionnaire a permis d'appréhender les habitudes des agents en matière de protection sociale ainsi que leurs souhaits. Après une phase de dialogue social, le Conseil communautaire a décidé d'une participation financière facultative, pour les agents actifs, fonctionnaires et contractuels de droit public employés sur des postes permanents, à compter du 1^{er} janvier 2020. Elle est modulée selon le traitement indiciaire brut de l'agent (moins de 2 000 € : 16 € ; de 2 000 € à 2 500 € : 14 € ; plus de 2 500 € : 12 €).

SUR LE VIF

Afin de faciliter le travail des agents, le service information géographique (SIG) développe différents outils comme, par exemple, des applications mobiles pour la saisie des interventions sur les réseaux d'eau potable. Grâce à leur smartphone, les agents de terrain visualisent le réseau et localisent les interventions à prévoir afin de garantir le bon fonctionnement du réseau. Autre illustration, en matière de gestion des espaces verts : le SIG recense toutes les surfaces dont l'entretien est à la charge de la collectivité. Cela permet de mieux estimer le temps de travail des équipes ainsi que la quantité de matériel nécessaire. Pour les interventions confiées à des prestataires externes, ces données permettent de mieux préparer les coûts annuels en fonction du type d'entretien à réaliser et des surfaces concernées.

BUDGET : LE CHOIX DE LA CONTINUITÉ DANS UN CONTEXTE TERRITORIAL RENOUVELÉ



En soutien à la recherche de financements

2019,
EN CHIFFRES

Le budget de
l'Agglomération
s'élève à :

100 M€
de dépenses réelles

dont **82 M€**
en fonctionnement

et **19 M€**
en investissement.

Conformément au Débat d'orientation budgétaire engagé en début de mandat, Laval Agglomération a poursuivi, en 2019, sa politique budgétaire, prenant en compte une maîtrise des charges de fonctionnement. Cela dans un contexte territorial renouvelé : depuis le 1^{er} janvier 2019, Laval Agglomération a fusionné avec la Communauté de communes du Pays de Loiron. Cette nouvelle intercommunalité rassemble désormais 34 communes. Afin d'harmoniser les relations financières avec les 14 communes entrantes, un pacte financier et fiscal de fusion a été conclu.

Dans le budget 2019, plusieurs axes ont pu être développés :

- la poursuite de la politique économique à travers l'aide à l'immobilier économique et l'aménagement de

zones économiques ;

- la participation au projet PDELM (projet de Parc de Développement Économique Laval-Mayenne) ;
- la poursuite des travaux concernant le pôle d'échanges multimodal de la gare ;
- le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) ;
- les travaux de réhabilitation pour le bâtiment 52 destiné à accueillir les services de l'Agglomération ;
- le lancement de la construction du nouveau Conservatoire de Laval Agglomération ;
- la politique locale de l'habitat.

L'Agglomération a par ailleurs continué de déployer son programme de conteneurs enterrés et de renouvellement des bus servant au transport public des voyageurs.

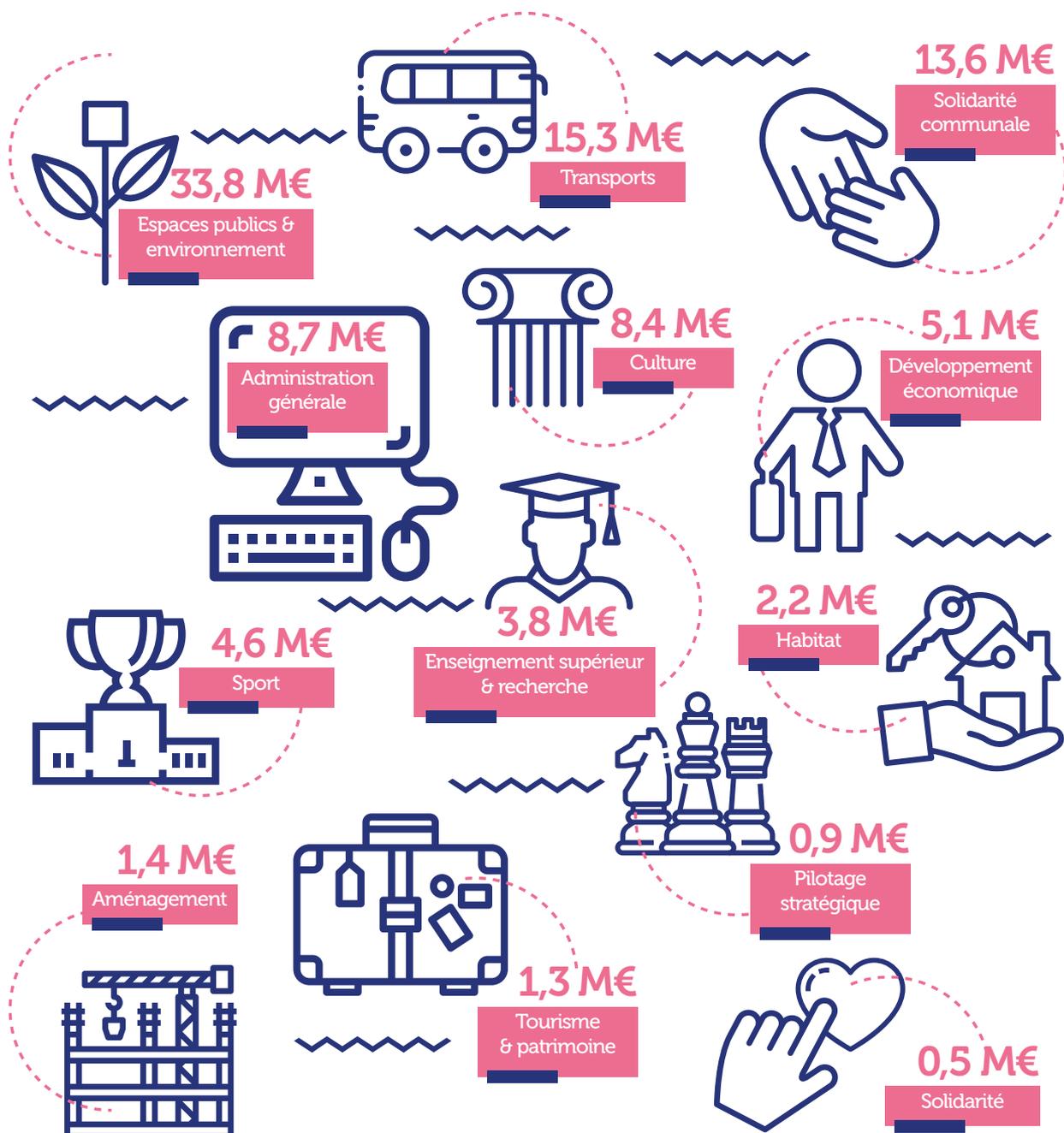


GOUVERNANCE & PERFORMANCE

Une présentation par politique publique

Dans le cadre de leur démarche de performance, la ville de Laval et Laval Agglomération ont adopté une segmentation budgétaire commune. Cette organisation offre une vision consolidée des dépenses engagées par politique publique.

En 2019, Laval Agglomération a consacré :





*Hôtel communautaire
1, place du Général Ferrié
CS 60809
53008 LAVAL Cedex*

02 43 49 46 47
laval-agglo@agglo-laval.fr

www.agglo-laval.fr

